

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 25 JANVIER 2024

Délibération n°2024-01-14

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 janvier, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de votants : 28
- Date de la convocation : le 18 janvier 2024

Objet : Culture - Retour sur l'étude de marché cinématographique pour la création d'une seconde salle de cinéma

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY : M. Charles ZILLIOX -
 LA CHAPELLE-VILLARS : M. Jacques BERLIOZ -
 CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, M. Yannick JARDIN,
 M. Jean-Baptiste PERRET -
 CHUYER : Mme Gisèle BONNAY -
 MACLAS : Mme Marcelle CHARBONNIER (*Pouvoir de M. Hervé BLANC*),
 M. Laurent CHAIZE -
 MALLEVAL : Mme Christelle MARCHAL -
 PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX (*Pouvoir de Mme Agnès VORON*),
 Mme Franceline COMAS (*Pouvoir de M. Stéphane TARIN*),
 Mme Martine JAROUSSE -
 ROISEY : M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
 SAINT-APPOLINARD : Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
 SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : M. Jean-Louis POLETTI -
 SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
 VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
 VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY : Mme Nathalie BÉAL -
 MACLAS : M. Hervé BLANC (*Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER*) -
 LUPÉ : M. Farid CHERIET -
 CHUYER : Mme Béatrice RICHARD -
 MALLEVAL : M. Thomas PUTMAN -
 PÉLUSSIN : M. Stéphane TARIN (*Pouvoir à Mme Franceline COMAS*),
 Mme Agnès VORON (*Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX*) -

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN : Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
 SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISET.

M. le Vice-Président rappelle que lors du conseil communautaire du 27 avril 2023, la CCPR a approuvé le rendu de l'étude de l'Agence Régional pour le Développement du Cinéma (ADCR) sur le projet de construction d'une deuxième salle de cinéma.

Il a été approuvé le recours à une étude de marché cinématographique et une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour aider à la définition du projet et à sa faisabilité.

Le bureau d'études HEXACOM a été retenu. Le rendu est présenté en séance du conseil.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver le rendu de l'étude de marché cinématographique,
- D'autoriser le lancement du marché d'AMO pour aider à la définition du projet et à sa faisabilité,
- D'autoriser M. le Président à signer les documents afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Approuve le rendu de l'étude de marché cinématographique,
- Autorise le lancement du marché d'AMO pour aider à la définition du projet et à sa faisabilité,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,

 
Serge RAULT

Secrétaire de séance

 
Jacques BERLIOZ